

DELIBERATION CFVU 082-2019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 12 Septembre 2019.

Objet de la délibération : création du dispositif Rebond Médico Social et Sanitaire (M2S)

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 23 Septembre 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du dispositif Rebond M2S est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 3 abstentions.

Fait à Angers, le 23 Septembre 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire
de l'Université d'Angers*

Signé

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 2 Octobre 2019

REBOND Médico Social et Sanitaire

L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES - DESC - CAPACITE)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

Avis de la cellule Apogée		En date du :
Avis du Conseil d'UFR		En date du :
Avis de la CFVU		En date du : 23 septembre 2019
Avis du CA		En date du : 26 octobre 2019

Reçu aux services centraux le

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante

§ COMPOSANTE ASSOCIEE

Campus de Cholet
UFR Sciences

§ AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

Néant

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) :

Partenaires (un protocole ou une convention* vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	IFSI
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

§ MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
MALLET Sabine, VP CFVU MATHIEU Isabelle, Assesseur pédagogie UFR LLSH	Université Angers			Sabine.mallet@univ-angers.fr Isabelle.mathieu@univ-angers.fr

§ DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2019/2020

Début des cours : 1er octobre 2019

Fin des cours : 27 mars 2019

§ LIEU DES ENSEIGNEMENTS SI DIU

UFR Santé

Campus de Cholet

§ CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)

Contexte / Opportunité / Originalité

Préciser les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer ou modifier cette formation (Directive référencée du Ministère, étude de besoins des professionnels...)

Contexte

A la demande du ministère, l'Université d'Angers a créé un dispositif Rebond Médico social et sanitaire pour accueillir principalement des bacheliers des séries technologiques ST2S et professionnelles ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne) et SAPAT (Services aux Personnes et aux Territoires), qui ont effectué au moins un vœu en IFSI, EFTS, BTS diététique, BTS SP3S et économie sociale et familiale mais qui n'ont reçu aucune proposition d'admission dans aucune formation. Des bacheliers généraux peuvent également être concernés Il s'agit d'un public éligible aux CAES.

Objectifs

L'objectif du dispositif est d'amener l'étudiant à préciser ou reformuler son projet professionnel et à acquérir les compétences complémentaires nécessaires soit à la poursuite de d'études dans les formations sus-citées, soit à la poursuite d'études vers un diplôme national de licence, soit à un accès à des formations permettant une première expérience professionnelle dans ces secteurs notamment en tant qu'aide-soignant et accompagnant éducatif et social

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation

Formation Initiale Formation Continue

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)

Etudiant

Pré requis nécessaire

Néant

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)

IV (Bac) III (Bac +2) II (Bac+4 ou 5) I (Bac+4 ou 5) Hors niveau

Cycle du diplôme

1^{er} cycle (Licence) 2^{ème} cycle (Master) 3^{ème} cycle (Doctorat)

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum)

La capacité est de 25 places sur Angers (UFR Sciences) et 25 places sur le campus de Cholet

Seuil d'ouverture (effectif minimum)

Procédure de recrutement

Les étudiants sont admis au dispositif sur proposition de la CAES via Parcoursup.

Conditions de Validation d'acquis :

Néant

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

Préciser les objectifs généraux que vous souhaitez atteindre par des verbes (savoir, classer, expliquer, connaître, mettre en place, réaliser...).

L'objectif de ce parcours est pluriel :

- aider l'étudiant à appréhender son niveau académique
- engager un éventuel travail de remédiation/remise à niveau
- lui faire découvrir des domaines professionnels auxquels il n'a peut-être pas pensé,
- l'accompagner à définir et formaliser son projet d'études/professionnel (nouvelles candidatures Parcoursup, service civique, concours...).

Dans le cadre de ce parcours, l'assiduité est obligatoire et par conséquent la dispense d'assiduité impossible.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Métiers/Profils concernés par la formation

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 374h

Enseignements théorique et pratique : 304h

Stage : 2 semaines de stage et une journée banalisée par semaine

Autres (simulation, e-learning...) :

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre :

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...):

D'octobre à avril

Vacances scolaires

Stage : 2 semaines en janvier

PROGRAMME DETAILLE

Le suivi de ce parcours donnera lieu à différents enseignements et activités :

- un renfort méthodologique (36 h) essentiel pour apprendre à travailler dans le cadre d'études supérieures : prise de notes, travail en autonomie et en groupe, utilisation d'une bibliographie, élaboration d'une fiche de lecture/de révision, organisation du temps de travail, gestion d'un calendrier, méthode de relecture active, cartes mentales
- un accompagnement disciplinaire de remédiation en français (36 h), mathématiques (36 h), anglais (36 h), biologie/chimie (36 h)
- un enseignement de culture générale en lien avec le domaine médico-social, sanitaire et éducatif (24 h)
- un enseignement d'informatique et de culture numérique dont l'objectif est de maîtriser un certain nombre d'outils (traitement de texte, excel...) (24 h)
- des activités sportives (initiation à différents sports individuels et/ou collectifs, initiation aux premiers secours) (16 h) et théâtrales (24 h) qui permettront de travailler la cohésion de groupe et l'entraide mais également la posture individuelle, la prise de parole à l'oral, l'improvisation
- un accompagnement solide à la réflexion et à la concrétisation d'un projet de formation (36 h) : pour cela, un suivi sera organisé par des conseillers en insertion professionnelle du SUIO IP (rédaction du CV, de la lettre de motivation, recherche de stage, connaissance de soi, entretien individuel...). Ce module donnera également lieu à la réalisation d'un stage de deux semaines suivi de la rédaction d'un rapport
- un moment de convivialité autour d'une sortie au théâtre

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsables pédagogiques :

Isabelle Mathieu

Sabine Mallet

Chargée d'accompagnement : Marine Gauthier

Français, mathématiques, anglais, Biologie/chimie, culture numérique : Enseignants du secondaire

Intervenants IFSI

Théâtre : intervenants extérieurs

Sport : équipe du SUAPS

3PE : Marine Gauthier en lien avec le SUIO IP

MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

§ CONTROLE DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Quelle est la forme des modalités de contrôles (ex : écrit, oral, stage, mémoire) Quel est le barème de chaque épreuve citée ci-dessus ?

(Si une épreuve écrite est prévue, voir le nombre de questions et le barème de chacune...)

Pour les DIU, organisation des examens avec les autres universités (centralisés ou organisés dans chaque université)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Français Mathématiques Anglais Biologie-Chimie MTU Culture générale Culture numérique Théâtre Sport 3PE	Non pertinent car pas de validation de l'année ni de diplôme	Rapport de stage	Contrôle continu Contrôle continu Contrôle continu Contrôle continu Contrôle continu Contrôle continu Contrôle continu Assiduité Assiduité Assiduité + rapport de stage

§ CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Il n'y a pas de validation de diplôme à l'issue de la formation mais le jury pourra délivrer un relevé de notes permettant de consolider le dossier académique de l'étudiant pour ses prochaines candidatures sur Parcoursup.

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
MALLET Sabine		MCF	Sabine.mallet@univ-angers.fr
MATHIEU Isabelle		MCF	Isabelle.mathieu@univ-angers.fr
GAUTHIER Marine		BIATSS	Marine.gauthier@univ-angers.fr
ALVES DE SOUSA Adeline		BIATSS	adeline.alvesdesousa@univ-angers.fr

§ SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Il n'y a pas de seconde session ni de redoublement possible.

Tarif

Tarif de la formation

Droit de scolarité ministériel correspondant au tarif licence

Soit 170€

+ acquittement de la CVEC 91€

Eligible bourse du CROUS

BUDGET PRÉVISIONNEL

Ce budget prévisionnel est établi pour 50 étudiants.

Recettes : 2000€ / étudiant (financement MESRI)

Recettes totales : 50 x 2000 = 100 000€

Dépenses :

- Accompagnement pédagogique : **33 000€** (recrutement d'un ASI)
- Enseignements :
 - 304h Taux horaire chargé 43.48€ 304h x 43.48€ = 13 217,17€
 - 2 classes (Angers + Cholet) 13 217,17€ x 2 = **26 435.84€**
- Frais de déplacement Angers/Cholet : **2500€**
- Fonctionnement : **2500€**
- Sortie culturelle **1000€**

Dépenses totales : 70 435,84€

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

-- : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	--	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	--	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	--	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				